

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2378 - VENDREDI 7 AOÛT 2015

PROCÈS DES « KATA-KATA »

Quatre accusés plaident coupables à Ouesso

Au cours de la phase d'auditions des prétendus coupables de crimes de sang cités dans le procès dit « Kata-Kata » qui a démarré mardi à Ouesso dans la Sangha, quelques-uns des ac-

cusés ont plaidé coupables des faits qui leurs sont reprochés. Ces derniers, parmi lesquels Abel Mobomowé ont reconnu avoir commis douze forfaits dont trois à Pokola, citant

Vanny Sosthène Etsoa « Asta Guerra » comme un des commanditaires. Par ailleurs, considéré comme le « cerveau penseur » de ces crimes, l'ancien maire de

Ouesso, Siméon Mobondé a, quant à lui, clamé son innocence en ces termes : « je ne connais personne parmi mes coaccusés. Le sang humain est sacré. Que celui qui

m'a emmené ici puisse venir prouver devant la cour que je suis le commanditaire de ces actes. J'ai été pris dans un piège des loups ».

Page 5

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les « ex-combattants » appellent à la convocation d'un référendum

Après d'incessants appels au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 formulés respectivement à Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville, les ex-combattants « Cocoyes et Mamba de guerre », section de Brazzaville réclament la convocation d'un référendum constitutionnel qu'ils qualifient de mécanisme démocratique légal.

Dans une déclaration rendue publique, hier dans la capitale, ces derniers qui mettent en garde certains acteurs politiques opposés à cette idée, estiment que le référendum permettra au peuple de se prononcer librement sur l'évolution ou non des institutions de la République.

« Hommes politiques, ne se-



mez pas la confusion dans l'esprit du peuple en faisant croire que la réforme des institutions est antidémocratique et ne favorise pas l'alternance. Un référendum est une élection comme toute

autre qui requiert la décision du peuple. Ce n'est donc pas un passage en force, car nul n'est au-dessus de la volonté du peuple », ont-ils indiqué dans la déclaration.

Page 3

DIABLES ROUGES

Claude Le Roy en campagne pour bâtir une nouvelle élite

Le sélectionneur congolais, Claude Le Roy boucle ce vendredi sa campagne de détection des joueurs évoluant en Europe, en vue d'un renouvellement de ses effectifs en sélection nationale.

Amorcée le 5 août, juste après l'élimination des U-23 par le Nigéria à

Pointe-Noire, cette campagne vise d'une part, la composition d'un groupe type pour les Jeux africains pour les moins jeunes, et la mise en place d'une équipe compacte pour les prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la CAN 2017.

Page 16

ÉDITORIAL

Coalition

Page 2

NOUVEAU CANAL DE SUEZ

L'Égypte plus ouverte sur le monde

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi a inauguré hier, en présence de plusieurs invités dont le président français, François Hollande, la nouvelle voie navigable (le Canal de Suez) considérée comme un catalyseur pour un avenir économique plus prospère.

La nouvelle voie, après la première reliant la mer Rouge à la mer Méditerranée est l'une des principales routes du commerce mondial, notamment pour le transport du pétrole. Longue de 72 kilomètres, sa construction pour un coût d'environ 8,25 milliards d'euros vise de doubler le trafic à l'horizon 2023 pour le faisant passer de 49 navires par jour à 97.

« Le nouveau canal est un don de l'Égypte au monde », a précisé le président égyptien ajoutant qu'« À travers lui passeront des navires de divers pays à l'instar du Fregate français qui a eu les honneurs du jour ».

Page 7

VILLAGE ARTISANAL

Le chantier livre ses premiers résultats



En attendant la finition de tous les ouvrages prévus, les travaux de construction du village artisanal, situé à Case Barnier (arrondissement 7 Mfilou) avancent normalement. Trois bâtiments de type R+1, R+2 et R+4 sont déjà érigés sur le terrain de cinq hectares, alors que deux pavillons d'exposition attendent encore d'être construits. Confiante quant à l'issue de ce chantier, la ministre des PME et de l'artisanat, Adelaïde Mougany, qui l'a visité hier, a exhorté les artisans à mieux répondre aux attentes de l'État et du public. « Nous devons mettre l'accent sur la formation pour qu'on puisse avoir des artisans capables de répondre aux exigences de leurs consommateurs », a-t-elle martelé, invitant par ailleurs les artisans à être fiers de leurs métiers.

Page 3

ÉDITORIAL

Coalition

Apprendre ou faire comprendre aux anciennes puissances coloniales qu'elles ne peuvent plus se permettre de donner des leçons aux jeunes démocraties africaines et qu'elles doivent admettre une fois pour toutes que celles-ci se sont définitivement affranchies de leur pesante tutelle, voilà le message qui commence à être entendu de ceux et celles auxquels il s'adresse. En témoigne la prudence avec laquelle les dirigeants de ces mêmes anciennes puissances coloniales abordent désormais les sujets qui fâchent, ou qui pourraient fâcher des partenaires auxquels le reste de la planète fait aujourd'hui une cour assidue.

Pour que des relations apaisées s'instaurent définitivement entre les États européens et africains, il faut cependant qu'un terme définitif soit mis aux agressions de divers ordres perpétrées par les premiers contre les seconds.

Prenons, par exemple, l'affaire dite « des biens mal acquis » qui constitue une illustration parfaite de cette problématique. Menée par des organisations non gouvernementales qui sont loin d'être des modèles de transparence et de probité, cette affaire vise exclusivement les États pétroliers du Golfe de Guinée. Alors que les monarques du Golfe persique et de la Péninsule arabique, les oligarques de la Russie et des pays de l'Est, les milliardaires du Nouveau monde ne sont jamais visés par des actions judiciaires et des manœuvres médiatiques de ce genre, les dirigeants africains et leurs familles sont, eux, l'objet d'agressions permanentes. Une situation insupportable à tous égards dont les pays comme la France commencent tout juste à mesurer les conséquences inévitables.

Notre conviction, dans ce contexte, est que si les États ainsi agressés formaient une véritable coalition capable d'agir sur tous les plans afin de mettre un terme aux attaques dont ils sont l'objet, cette page peu glorieuse des relations entre le Nord et le Sud se tournerait sans délai. Le réalisme prendrait en effet le pas sur l'idéologie, l'hypocrisie céderait devant le concret, le respect l'emporterait sur le mépris.

L'Occident a encore beaucoup à se faire pardonner. Puisse-t-il le comprendre avant de perdre définitivement la confiance de ses partenaires africains.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

« Po na Ekolo » lance la campagne de vulgarisation des conclusions du dialogue de Sibiti

Dans le cadre de la restitution des conclusions du dialogue inclusif tenu à Sibiti dans le département de la Lékoumou, la dynamique citoyenne dénommée « Po na Ekolo, Samu na Bwala » a officiellement lancé le 06 août à Brazzaville, la campagne de restitution et de vulgarisation des conclusions de ce dialogue sur le thème « Allons dire au peuple ».

S'exprimant au nom du président de cette dynamique, le député maire Hugues Ngouélongélé, le coordonnateur général de cette structure, Elvis Digne Okombi Tsalissan, a invité les mandants à cette tâche d'être des modèles sur le terrain. « Il ne s'agit pas seulement de donner l'information aux Congolais mais surtout d'aller dire à nos parents, aux jeunes, à nos mamans qu'à Sibiti, les Congolais se sont retrouvés, se sont parlé, se sont accordés », a-t-il expliqué avant d'ajouter que « cette campagne nous la voulons globale de façon que chacun puisse lire, comprendre, ce qui s'est décidé à Sibiti pour

que chaque citoyen puisse choisir d'adhérer ou non à ce qui s'est passé là-bas. Qu'il n'y ait pas de manipulation de l'opinion par rapport à cette campagne. » Il a renchéri : « Pendant dix jours, vous serez sur le terrain. Rentrez



Elvis Digne Okombi Tsalissan donnant les directives de la campagne

dans chaque parcelle, contactez les amis, abordez les passants dans la paix et la sérénité, évitez les provocations mais surtout donner l'information aux Congolais de sorte que ces derniers soient largement informés de ce qui s'est dit à Sibiti ».

Rappelons que cette campagne durera dix jours et s'étendra sur toute l'étendue du territoire national. « Nous le faisons parce qu'à peine six cents Congolais étaient à Sibiti. La classe politique, c'est près de mille personnes alors

que le Congo, c'est 342.000 km² et plus de quatre millions d'habitants », a encore signifié Elvis Digne Okombi Tsalissan avant de terminer par : « Tous les moyens sont disponibles, surtout les moyens humains. »

Jean Jacques Koubemba

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT

L'association ACSVJ de Havre s'associe à l'événement

L'Association congolaise pour la solidarité des villes jumelées, en sigle ACSVJ, a décidé d'offrir aux Congolais et amis du Congo une fête du 15 août ouverte à tout le monde dans la grande salle des fêtes de la ville.

Comme au Congo, samedi 15 août sera l'occasion de célébrer au Havre la fête nationale de l'indépendance du Congo. La communauté franco-congolaise est conviée aux festivités à 16 h.

Au programme des réjouissances, une conférence sur l'histoire du Congo animée par Albert Texier, président de l'ACSVJ, suivie d'une projection d'un documentaire et d'un débat sur l'actualité de ce pays francophone de l'Afrique centrale. Plusieurs animations artistiques et



Albert Texier

culturelles sont prévues. Attaché à l'amitié de coopération qui lie la France au Congo, Albert Texier aime à revenir sur quelques

repères historiques. Tous azimuts, il évoque les années 1958 et 1960 : « années où, respectivement, le Général Charles de Gaulle a donné à l'Afrique subsaharienne la feuille de route de la décolonisation ; ensuite, l'indépendance du Congo », confie-t-il.

Une indépendance souveraine qui permet, jusqu'à ce jour, « le rayonnement du Congo comme pays phare du Bassin du Congo », constate le président de l'association de jumelage entre le Havre et Pointe Noire. Et d'ajouter un souhait qui lui tient à cœur, celui de voir : « qu'après les consultations nationales qui ont abouti au dialogue de Sibiti, la classe politique devrait privilégier la paix et la sécurité, sources essentielles pour le développement du Congo ».

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le Parti des citoyens de bonne foi demande la convocation d'un référendum

Le parti des citoyens de bonne foi (PCBF) « mama kwa » a demandé, le 5 août à Brazzaville au chef de l'État, conformément à ses prérogatives, de convoquer un référendum d'initiative populaire en vue d'un changement de la loi fondamentale de 2002.

Cette proposition est la résultante d'un consensus au sein de cette formation politique, car depuis sa création elle prône le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 qui pour elle, est devenue « caduque ». À cet effet, la présidente du PCBF, Yvonne Brigitte Mampouya Bazounga a fait la restitution aux militants des conclusions du dialogue national inclusif « Sibiti 2015 ». Elle a étagé les points inscrits à l'ordre du jour de cette grand-messe, à savoir : la gouvernance électorale et la réforme des institutions. A ce dernier, trois tendances s'étaient dégagées lors des débats en commission. Une forte majorité s'était prononcée en faveur du changement de la Constitution, une minorité avait préconisé la révision de la loi fondamentale, tandis qu'une autre minorité avait prôné le statu quo donc, le maintien en l'état de l'actuelle Constitution. Yvonne Brigitte



Les participants

Mampouya Bazounga souligne que les évolutions proposées par les participants favorables au changement de la loi fondamentale portent sur la volonté de réformer les institutions en

conciliant les valeurs universelles de la démocratie et les réalités politiques, sociales et culturelles du pays. À cet effet, les réformes engagées porte-

en compte les différentes composantes de la société congolaise notamment, les femmes, les jeunes, les personnes vivants avec handicap et les po-

nouvelable et le renforcement des pouvoirs du Parlement sur le contrôle de l'action de l'exécutif.

Autre faits nouveaux à intégrer dans la future Constitution, la reconnaissance du statut particulier de l'opposition ; celui des anciens présidents de la République ; des anciens présidents des chambres parlementaires et des anciens premiers ministres ; le renforcement de la décentralisation et la prise en compte de la diaspora...

Ce parti stigmatise, en outre, toute récupération politicienne de tout bord, tenant à perturber la paix au Congo. Aussi, le PCBF réaffirme sa détermination à toujours œuvrer aux côtés de toutes les forces mues de la volonté de bâtir une République basée sur le compromis social. Pour terminer, cette formation politique encourage le président de la République, Denis Sassou N'Guesso à poursuivre ses œuvres de stabilisation, de consolidation de l'unité nationale et de construction du pays afin d'arriver à l'émergence.

Josiane Mambou Loukoula

ront sur l'institutionnalisation d'un exécutif bicéphale par la création d'un poste de Premier ministre, nommé par le président de la République et d'une gouvernance qui prenne

pulations autochtones. Le dialogue de Sibiti a aussi opté pour la fixation de l'âge d'éligibilité à l'élection présidentielle à 30 ans minimum ; le nombre de mandat présidentiel à 5 ans re-

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

« Un référendum constitutionnel est un mécanisme démocratique légal », déclarent les ex-combattants

« Lorsque les hommes politiques ne s'accordent pas à l'issue des initiatives favorisant le dialogue, il est de bon aloi que le peuple tranche souverainement en dernier ressort. Cependant, certains hommes politiques refusant de reconnaître ce pouvoir ultime du peuple, s'opposent encore à l'éventuelle convocation d'un référendum constitutionnel », a déclaré le président de la fédération de Brazzaville de la Dynamique pour la paix, association des ex-combattants Cocoyes et Mambas, Francis Golo Ngampenet le 6 août à Brazzaville.

Cette affirmation marque ainsi leur adhésion à la convocation d'un référendum constitutionnelle. Dans une déclaration rendue publique à cet effet, ces ex-combattants, ont demandé le changement de la loi fondamentale par voie référendaire car, disent-ils, l'abrogation de toute loi est un mécanisme juridique légal.

« Un référendum constitutionnel est donc un mécanisme démocratique légal, qui ne saurait être assimilé à un coup d'État constitutionnel comme l'affirment certains hommes politiques. C'est une élection comme toutes les autres qui requiert la décision du peuple. Ce n'est donc pas un passage en force. Nul n'est au-dessus de la volonté du peuple et nul n'est au-dessus de sa décision », a fait savoir le président de la fédération de Brazzaville.

Pour ces anciens miliciens, le changement de la Constitution n'empêche pas l'organisation de l'élection présidentielle, ni l'alternance politique, mettant ainsi en garde les acteurs politiques. « Hommes politiques, ne semez donc pas la confusion dans l'esprit du peuple

en faisant croire que la réforme des institutions est anti-démocratique et ne favorise pas l'alternance. Un dirigeant politique quel qu'il soit n'a aucun droit d'aliéner le pouvoir du peuple souverain à disposer de lui-même. Ce pouvoir s'exerce toujours, ensemble, par voie référendaire. Alors, vous, dirigeants des partis politiques, cessez de divertir le peuple ; cessez d'inciter le peuple congolais à l'insurrection et à la violence », peut-on lire dans leur déclaration, regrettant que « Chaque fois qu'un certain rapprochement semble s'opérer entre les points de vue divergents, au nom de l'intérêt général, certains hommes politiques s'opposent systématiquement. Or la démocratie ne consiste pas en un refus permanent du dialogue et du compromis. La démocratie n'est pas le fait d'avoir d'infâmes collusion, de coupables compromissions, des viles trahisons. Même si la Constitution actuelle ne prévoit pas le mécanisme de son changement, elle permet cependant au président de la République, en son article 86, de recourir au peuple par voie référendaire ».

Au terme de leur communication, les ex-Cocoyes et Mambas demandent au président de la République, devant la détermination du peuple à se prononcer sur la réforme des institutions. « Nous, Dynamique pour la paix, association des ex-combattants, vous demandons très respectueusement, de faire recours au peuple souverain au moyen d'un référendum constitutionnel sur la question relative au changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002 », concluent-ils sans une autre forme de procès.

Josiane Mambou Loukoula

PME

Les travaux du village artisanal s'exécutent normalement

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Adelaïde Mougany qui a visité ce jeudi 6 août les travaux de construction du village artisanal de Brazzaville s'en est sortie satisfaite de leur niveau d'avancement. Reste cependant à terminer deux pavillons d'expositions et à apporter quelques modifications.

Ces Travaux sont réalisés par trois sociétés notamment (Syco- Sylla compagnie ; Bancel Congo et OCBTP) et financés par le fonds PPTPE pour un coût d'un milliard et demi .



L'un des édifices du village artisanal/photo Adiac

En effet, trois bâtiments de type R+ 1 ; R+2 et R+4 sont déjà érigés sur ce terrain de cinq hectares. Chaque édifice comprend une salle de conférence, une salle d'exposition, des bureaux administratifs et des salles de formation.

Pour ce qui concerne la construction de deux pavillons d'exposition dont les travaux

viennent de démarrer, la ministre Adelaïde Mougany a indiqué que cet espace jouera en même temps le rôle de parc d'exposition des machines agricoles et de lieu d'exposition pour les artisans nationaux et internationaux. Dans les prochains mois, a déclaré la ministre, le village pourrait être opérationnel, le temps que les problèmes d'aménagement extérieur et d'équipement soient résolus.

Adelaïde Mougany a insisté sur la formation des artisans. « L'accès doit être mis sur la formation des artisans pour que ces derniers soient valorisés. L'Etat a intérêt à

faire en sorte que nos artisans répondent à ces exigences pour que ce parc accueille également des artisans venus d'ailleurs ».

Les espaces seront réservés à ceux qui vont remplir les conditions, a insisté la ministre. « Nous avons pris un texte qui définit les conditions de pouvoir bénéficier des espaces. La démarche est simple. Il suffit d'aller à l'Agence nationale de l'artisanat pour se faire inscrire ».

La ministre des PME a rappelé que le secteur artisanal n'est pas un secteur de ceux qui ont manqué leur vie, bien au contraire on y trouve des grandes réussites. « Nous sommes en train de valoriser les artisans et il n'y a pas de honte à travailler sans cravate et sans veste », a-t-elle conclu.

Rappelons que les travaux de construction de ce village artisanal ont commencé au mois de septembre 2012.

Rosalie Bindika

MARINE MARCHANDE

Le ministre Coussoud Mavoungou en quête d'une meilleure expertise à l'étranger

En vue d'adapter son département à l'évolution du monde et envisager son développement, le ministre délégué à la marine marchande, Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a effectué récemment, une mission de service, successivement à Addis-Abeba en Ethiopie, à Abidjan en Côte d'Ivoire et à Naples en Italie. Dans ces pays, il a pris part à plusieurs réunions de grande importance, axées essentiellement à la bonne gestion du secteur maritime.



Le ministre Coussoud Mavoungou en photo de famille avec les partenaires italiens

A Addis-Abeba, le ministre délégué à la marine marchande a participé au lancement de la Décennie Africaine des mers et océans 2015-2025 ainsi qu'à la célébration de la première journée africaine des mers et océans sur la stratégie AIM 2050, organisée par l'Union Africaine. Peu avant ces assises, le ministre Coussoud Mavoungou a assisté à la réunion du groupe de travail stratégique de l'Union Africaine.

Cette réunion stratégique a permis aux participants de statuer entre autres, sur la création d'un département des Affaires mari-

times au sein de la commission de l'Union Africaine ; l'architecture de la gouvernance maritime.

Il s'agira aussi, d'après les conclusions de cette réunion, de la mise en place prochaine d'un haut collège des champions ; de la création d'un fonds maritime, forum de la sécurité ainsi que la sûreté de la navigation maritime.

Les résultats de cette réunion seront présentés en septembre prochain, lors de la prochaine réunion du groupe stratégique, en vue de préparer la session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue en

novembre 2015 au Togo.

Le ministre délégué s'est ensuite rendu à Abidjan où il a participé, en tant que président du conseil d'administration de l'Académie régionale des Sciences et techniques de mère d'Abidjan (ARSTM). Un organe de formation maritime pour les personnels sédentaires et navigants des États francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La cérémonie y relative a donné lieu à la célébration de la dernière promotion, couplée à la remise de diplômes d'honneur et récompenses aux meilleurs étudiants de l'établissement. Christian Glenn Helton Galessami, congolais de Brazzaville, a été désigné major de la promotion.

Par contre, à Naples, en Italie où il a bouclé sa mission, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou s'est entretenu avec les présidents directeurs généraux des grands groupes italiens à savoir Agenzia Genovese SRL, Grimaldi Group. Le patron de la marine marchande y est sorti satisfait du fait que la société Genovese s'est engagée à créer une agence maritime au Congo ainsi qu'un armement battant pavillon congolais mais de veiller à l'amélioration du trafic maritime entre le Congo et l'Italie. L'Armement Grimaldi a, quant à lui, décidé d'augmenter la cadence de ses navires au port autonome de Pointe-Noire.

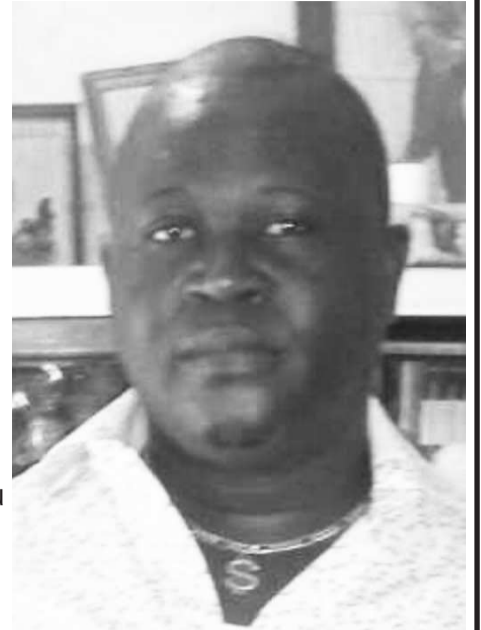
Firmin Oyé

NÉCROLOGIE

Addhas Sylvia, la famille Mangoli et la famille Ndende ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur neveu, fils et frère Mangoli Nkouka Patrick Hermann, alias Papy, agent de Télé-Congo, survenu le 1^{er} août à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°72 rue Likouala Poto-Poto

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Moumbele Bob agent des Dépêches de Brazzaville, Pointe-Noire annonce aux parents, amis et connaissances le décès de sa sœur ainée Brigitte Moumbele survenu le 2 août 2015 des suites d'une longue et pénible maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Tchimbamba, arrêt « colonel », Pointe-Noire. La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Wilfrid Olo agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Okandze, la veuve Pauline Nianga, la veuve Thérèse Ikobo et les parents ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur père et époux Jérôme Okandze Oko, survenu le vendredi 31 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 100 rue Massa à Talangaï (arrêt général Adoua).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

5 Août 2008-5 Août 2015
Cela fait exactement 7 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre frère, père, époux : Jean Merlyns Yanga, inspecteur des Postes et télécommunications. Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. Sur ce, Rosé Adèle, Nelly, Christ et Jydhel ainsi que le colonel Guébé et familles prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard. A cet effet, des messes seront dites aux églises :

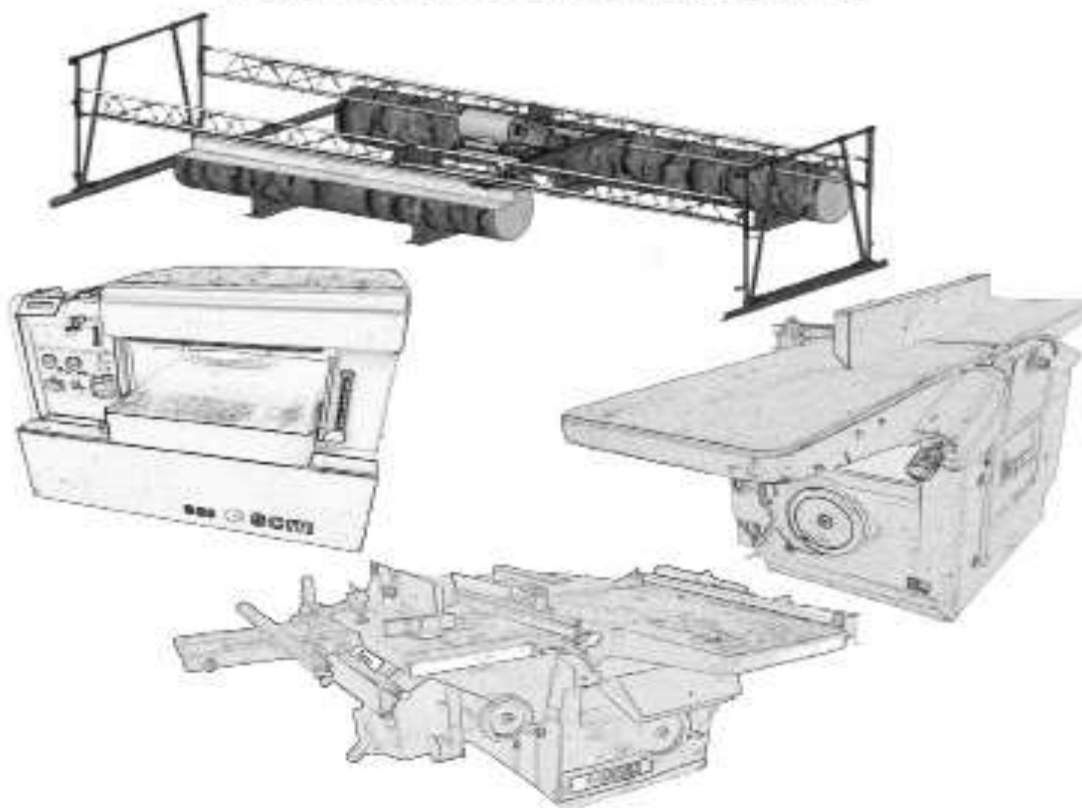
Anne Marie Javoueh ; Fatima et la Cathédrale Sacré-Cœur le 5, 6, 7, 8, 9, 10 Août 2015 à 6h30. Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs.



VENTE MACHINES A BOIS

EXPORT - NEUF & OCCASION

Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les entreprises africaines souffrent d'un très fort déficit d'image et de notoriété. »

Benjamin Mampuya, responsable du pôle Afrique au sein du groupe Rumeur Publique, Afrik.com, 6 août 2015

« Gagner les élections ne signifie pas, du jour au lendemain, disposer des leviers du pouvoir. »

Aléxis Tsípras, homme d'État grec membre de la Coalition de la gauche radicale (SYRIZA), L'Humanité, 31 juillet 2015

« Il y a des moments en politique où il ne faut pas suivre les populistes, sinon vous finirez par devenir populistes vous-mêmes. Il ne faut pas se laisser aveugler par la pensée populiste qui est présente dans tous les pays. »

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, L'Avenir.net, 6 août 2015

« J'ai l'habitude de résider dans le pays où je fais office de sélectionneur. C'est important quand on travaille pour un pays de bien le connaître, de s'y intégrer, d'en connaître toutes les composantes. Le football local en fait partie, un sélectionneur se doit de connaître tous les joueurs, pas seulement les expatriés. »

Michel Dussuyer, expert en football africain, sélectionneur ivoirien de football, Afrique foot, 22 juillet 2015

« Les frontières doivent unir les peuples au lieu d'enchaîner leurs États. Elles doivent être considérées comme des traits d'union et non des remparts ou des chaînes. Leurs missions doivent être de rassembler plutôt que de contenir. »

Prof. Kambayi Bwatshia, UPN, Historien et ministre honoraire de l'Enseignement supérieur (RDC), Le Phare, 27 mai 2013

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

L'ARCP

La licence d'exploitation d'ARTEL, MTN et AZUR réduite d'une année pour mauvaise qualité de réseau

La sanction est tombée le 6 août à Brazzaville suite aux plaintes répétées des abonnés sur la mauvaise qualité des réseaux téléphoniques. Ainsi, en réserve d'être retiré de leurs licences 2G et 3G, les opérateurs de téléphonie mobile, Airtel et MTN les verront réduites pour une période d'une année. Par contre Equateur Télécom Congo a six mois pour se conformer à la réglementation en vigueur, en matière de qualité de réseaux et services.

La décision a été prise par l'Agence de régulation des Postes et des communications électroniques (Arpce), à l'issue des tests de qualité menés depuis 1^{er} juillet, dans plusieurs localités de la République du Congo (Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Nkayi, Makoua, Oyo. Equateur Télécom Congo qui opère sous la marque, Azur, bénéficie d'une circonstance atténuante, car elle n'avait pas fait l'objet d'une mise en demeure préalable comme Airtel et MTN.

Selon l'Agence, « le constat est amer, la qualité de service des réseaux demeure dans un état de

dégradation », dénonçant notamment la qualité vocale qui s'affecte dans les communications téléphoniques. Cette situation, rappelle-t-on, remonte depuis 2012 et les sociétés ont été interpellées plus d'une fois, jusqu'à écoper en avril 2014, une sanction pécuniaire. Les sociétés avaient alors pris des engagements auprès de l'Arpce, de se conformer à la réglementation dans un délai de six mois.

« Soucieuse d'encourager ces opérateurs à respecter lesdits indicateurs requis dans l'industrie des télécoms, l'autorité de régulation leur avait accordé six mois supplémentaires, ce jusqu'en juin 2015, dans l'espoir qu'en une année, les standards internationaux en cette matière seraient respectés », a expliqué l'Arpce.

L'Agence de régulation a initié des consultations avant l'échéance, dans la période du 7 au 10 avril dernier, en convoquant les responsables du groupe MTN Afrique et ceux de Bharti Airtel zone Afrique pour discuter directement sur la question.

Fort de cet argumentaire, l'Arpce a établi que « Airtel Congo et MTN Congo sont coupables de violation

grave et répétée des dispositions légales et réglementaires régissant les communications électroniques en République du Congo ». Tout compte fait, ajoute l'Agence, la qualité de service n'est pas une option, mais plutôt une obligation.

Notons que ces sanctions prennent compte de l'investissement consenti par ces opérateurs de téléphonie mobile. Du point de vue économique, dans le cas de la réduction du délai de la licence d'exploitation fixé à 15 ans, ces sociétés perdent là une année de leur chiffre d'affaires, estimé à des centaines de milliards.

Cependant, leur premier travail est celui de fournir une qualité audio appréciable. Leurs cahiers de charge respectifs sont clairs à ce sujet. Ils leur imposent, dans le cadre de l'exploitation de leurs réseaux, de maintenir les indicateurs de qualité à des niveaux qui ne soient pas en deça des normes et standards internationaux en la matière.

« Nous allons diligenter un audit au sein de ces sociétés. La sanction n'aura pas un effet sur le travail engagé qui se poursuit », a conclu l'Arpce

Nancy France Loutoumba

PROCÈS DES KATA-KATA

Certains accusés plaident coupables devant la Cour criminelle de Ouesso

Abel Mobomowé et trois de ses coaccusés ont reconnu les faits pour lesquels ils sont poursuivis devant la cour criminelle de Ouesso, alors que l'ancien maire Siméon Mobondé et Vanny Sosthène Etsoa « Asta Guerra » ont plaidé non coupable.

Le procès des présumés auteurs des actes crapuleux commis entre 2012 et 2013 dans les forêts périphériques de Ouesso et Pokola s'est poursuivi ce 5 août avec les auditions des accusés et de la partie civile ainsi que la confrontation pour certains qui ont chargé les autres. Abel Mobomowé et ses quatre amis dont trois autochtones ont reconnu avoir commis douze forfaits dont trois à Pokola et neuf à Ouesso, à la demande de Vanny Sosthène Etsoa moyennant une somme d'argent estimée à 150 000 FCFA. Des faits que ce dernier a nié devant la barre en dépit de la pression de la cour. En effet, la salle polyvalente Nelson Mandela de Ouesso a été en émoi ce jour lors que quelques

prévenus sont passés devant la barre pour décrire comment ils perpétré ces actes odieux surtout quand Abel Mobomowé expliquait qu'ils prélevaient trois litres de sang par victime.

Siméon Mobondé clame son innocence

Colonel des Douanes congolaises à la retraite, l'ancien maire de la ville de Ouesso qui a clamé son innocence pense qu'on voudrait lui faire porter un costume noir qui ne lui correspond pas. Rappelant les conditions dans lesquelles il a été arrêté à Pointe-Noire en 2013 alors qu'il se trouvait en mission de service, ainsi que son transfert vers Brazzaville, Siméon Mobondé a déclaré devant la barre que la plupart de ces actes ont été commis à son absence. « Je clame mon innocence, je ne connais personne parmi mes coaccusés. Le sang humain est sacré. Que celui qui m'a emmené ici puisse venir prouver devant la cour que je suis le commandi-

taire de ces actes. J'ai été pris dans un piège des loups », a-t-il plaidé.

Membre du Comité central du Parti congolais du travail depuis le dernier congrès extraordinaire de 2011, Siméon Mobondé a reconnu qu'il avait des démêlés, antécédents politiques avec certains cadres de son département. « Si je postulais à la tête de la mairie, j'étais capable d'arracher la coupe parce que j'étais assez populaire à Ouesso. C'est un complot contre moi pour salir mon honneur. Je n'en connais rien, je ne me reproche de rien, on ne fait pas cela à un frère, c'est un complot ourdi contre mon ascension politique », a poursuivi l'ancien maire de Ouesso.

Rappelons que Siméon Mobondé et neuf autres accusés sont poursuivis pour assassinat, association de malfaiteurs, complicité d'assassinat, recel et pratiques de charlatanisme.

Parfait Wilfried Douniama

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IIPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iiprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

2 au 4 septembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

7 au 10 septembre 2015

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

14 au 18 septembre 2015

Etude d'impact environnemental et social des projets

5 jours

21 au 25 septembre 2015

Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance

5 jours

28 septembre au 2 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

TOUS LES MARDIS, DU CINÉMA À LA SALLE « MBONDA » DE L'HÔTEL AFRICA



AU PROGRAMME:

Le 11 Août: The Equalizer (Denzel Washington)
 Le 18 Août: Kingsman (Samuel)
 Le 25 Août: Sabotage (Arnold Schwarzenegger)
 Tarif : 2.000F CFA
 Pour l'achat de tickets, adressez-vous à la réception de l'hôtel.
 41, Rue kouyous pototo

Contacts :

222 60 01 03
 05 513 70 71

Edith & Alain Roger Mbengue

Chers parents, amis et collègues,
 Nous vous remercions d'avoir partagé notre bonheur et d'avoir fait que le **samedi 1er Aout 2015**, date de notre mariage coutumier soit un jour inoubliable qui sera gravé à jamais dans nos cœurs.

Merci pour vos cadeaux,
 Merci pour vos sourires,
 Merci pour votre présence.



Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



Allianz Voyage

Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

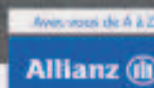
Allianz Congo Assurances vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de 19 949 F.CFA TTC
Dépendant des lieux de destination auprès d'Allianz



Siège social
 Résidence Gabrielle
 Avenue Ligouri Pambélot
 B.P 340 Pointe-Noire - République du Congo
 Tél : +242 05 601 12 00
 Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
 Immeuble Elzaria - 2ème Etage
 Marché Hataou-Centre ville
 République du Congo
 Tél : +242 05 012 95 54 / +242 22 804 50 21
 Email : allianz.congop@allianz-cg.com



ASSOCIATION YALI CONGO

En partenariat avec
L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU CONGO
 et NEC Fondation

Organise
FORUM DE LA JEUNESSE

Thème:

L'AUTONOMISATION DE LA JEUNESSE, GAGE DE DÉVELOPPEMENT

Du 12 au 13 Août 2015 à la Chambre de Commerce de Brazzaville

“Si vous êtes une jeune entreprise, vous pouvez bénéficier d'un stand à l'occasion de l'Expo 'Business'”
 Réservez dès maintenant aux numéros indiqués.

Inscrivez - vous au :

TEL 06 687 19 31/ 05 500 17 71

Gmail yalicongo@gmail.com

www.facebook.com/yalicongo

Date de clôture : le 10 Août 2015



- R.D. Congo
- Ethiopie
- Botswana
- Burundi



SOMMET DES JEUNES LEADERS AFRICAINS

Barack Obama promet de mener à bien les projets des intéressés

La rencontre, organisée du 3 au 5 août à Washington, aux États-Unis, a été l'occasion pour le président américain de redonner de l'espoir aux jeunes leaders africains en ce qui concerne les projets ficelés par chacun d'eux dans son pays.

Dans son discours lors de ces assises, Barack Obama a estimé que son plus grand espoir est que les membres du programme Young african leaders initiative (Yali), dans dix ou vingt ans, viennent en aide à la prochaine génération, comme ils ont été eux-mêmes soutenus. « *La jeunesse est le moteur du progrès* », a-t-il lancé devant les participants. « *Ce programme vous aidera à faire une réelle différence quand vous serez de retour à la maison (...). Que non seulement vous ferez la différence dans votre pays, mais que vous serez le fondement d'une nouvelle génération de leadership mondial.* », a souhaité le chef de la Maison Blanche.

Commentant le discours du président américain, l'un des participants a déclaré que ses paroles ont conquis l'auditoire et permis aux jeunes de croire à nouveau à leurs rêves en Afrique. « *La vision de Barack Obama nous donne des ailes* », a-t-il affirmé. L'intéressé a justifié son propos au fait que cela va leur permettre de concrétiser leurs projets dans des domaines variés.

Durant leur séjour, les cinq cents jeunes leaders parmi les plus prometteurs en Afrique subsaharienne ont non seulement rencontré le président américain mais aussi des entrepreneurs américains, des officiels du gouvernement et des représentants de la société civile. Ces jeunes, âgés entre 25 et 35 ans, ont participé à une session d'études de six semaines grâce à la bourse d'études The Mandela Washington Fellowship for young african leaders (bourse d'études Mandela Washington pour les jeunes leaders africains).

Lancé en 2010, le programme Yali a pour objectif de « *proposer aux jeunes élites africaines des stages de leadership dans certaines des universités les plus prestigieuses des États-Unis* ». En raison de l'image qu'il entend donner à son pays après avoir proposé un nouveau partenariat avec l'Afrique grâce au Yali Network, Barack Obama a promis que ce sommet se poursuivra même après son départ de la Maison Blanche. Il a annoncé l'ouverture d'un centre régional Yali à Accra au Ghana. Ce nouveau centre s'ajoute à ceux de Dakar, Nairobi et Pretoria.

Fort du succès du sommet de cette année, les organisateurs entendent sélectionner mille jeunes africains pour l'édition de 2016 au lieu de cinq cents. Par ailleurs, quatre-vingts jeunes américains se rendront en Afrique pour apprendre auprès des leaders africains. Une initiative qui réjouit les jeunes africains, ravis de pouvoir faire découvrir leur culture aux jeunes américains.

Nestor N'Gampoula

GUINÉE EQUATORIALE

De l'orgueil italien dans la nouvelle capitale

Il y a du savoir-faire italien en BTP dans la réalisation de Djibloho, la nouvelle capitale de Guinée Equatoriale inaugurée lundi dernier.

Des louanges ont afflué de toutes parts ces derniers jours à la Guinée Equatoriale. Au cœur de l'Afrique centrale, ce pays a su tirer son épingle du jeu en matière d'infrastructures de toutes sortes. La volonté du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a permis le titanique transfèrement de la capitale vers Djibloho, inaugurée lundi, jour de fête nationale, en présence de nombreux hôtes de marque. C'est le couronnement d'une volonté politique. Car, comme devait le souligner le président Denis Sassou Nguesso à l'issue des festivités, la « *Guinée Équatoriale est partie presque de zéro au moment où le président Obiang Nguema est arrivé aux affaires en 1979* ».

Cette réalité est aussi le concours de plusieurs talents qui se sont mis au service de l'idéal national équato-guinéen de poursuivre des objectifs de décentralisation et de développement. C'est le cas de la multinationale italienne Groupe Piccini. Basée à Pérouse, au centre de l'Italie, la société a porté à terme la réalisation du Grand Hôtel Djibloho. Il s'agit d'un complexe résidentiel réalisé avec ce que l'Italie compte de mieux en savoir-faire grand standing.

Le marbre de l'hôtel est venu de Carrare, en Toscane (Centre-nord de l'Italie), les lampadaires sont de la célèbre société Murano. Le Groupe Piccini est une référence dans son domaine. C'est lui qui a réalisé le stade de la Juventus de Turin, la Juventus Stadium. En Guinée Equatoriale, il poursuit ou a terminé la réalisation de mille logements sociaux. Des écoles sont en train de pousser à travers le pays, ainsi qu'un stade sous sa houlette. En Italie, on s'enorgueillit d'avoir porté une empreinte indélébile dans l'accomplissement de l'œuvre immense de Djibloho. D'autres sociétés italiennes se sont déployées pour livrer routes et autoroutes à temps.

Lucien Mpama

EGYPTE

Une nouvelle histoire commence avec le deuxième canal de Suez

Une date à retenir : le 6. Un seul fait marquant : l'inauguration du deuxième canal de Suez.

L'évènement au Caire, à Alexandrie, à Ismaïla et particulièrement à Suez est synonyme de libération pour un pays et un peuple. Chaque Egyptien, ou presque, avait sur lui le drapeau du pays.

Elu le 28 mai 2014 avec 96,91% de voix, le maréchal Abdel Fattah el-Sissi savait qu'il avait deux importants défis à relever : le retour de la sécurité et la relance de l'économie du pays. Le 5 août 2014, il lance un pari « fou » : construire un deuxième canal de Suez. Seulement, son pays manque d'argent. Et aucun bailleur n'est prêt à l'accompagner dans cette aventure. Mais celui qui est considéré comme l'héritier de Nasser lance un appel à contribution à son peuple. Les 90 millions d'Égyptiens sont ainsi conviés chacun à verser 100 livres égyptiennes (13,20 euros) soit environ 9000 francs Cfa pour soutenir ce projet qui, selon des sources concordantes, aura coûté 2,9 millions d'euros.

Une année après, le deuxième canal de Suez est désormais ouvert. Devant un parterre de chefs d'Etats étrangers, arabes, africains et occidentaux, el-Sis-

si a redit sa foi en une Égypte qui, tel est le phénix, renaît de ses cendres. Le nouveau canal, 72 kilomètres de long, c'est un million d'emplois attendus. Le président el-Sissi l'a dit, « *le nouveau canal est un don de l'Égypte au monde.* » A travers ce canal passeront des navires de divers pays, à l'instar du *Freigate* français qui a eu aux honneurs du jour. A dessein, car le président français, aux côtés de la trentaine présents en Égypte, était l'invité d'honneur.

Nombreux d'entre eux ont atterri mercredi au Caire comme le Nigérien Issoufou, le Togolais Faure Gnassingbe ou le Béninois Boni Yayi. Pour donner la preuve d'une Égypte sécurisée, les chefs d'Etat ont emprunté la route pour atteindre les rives de la mer rouge.

146 ans avant...

L'ouverture de ce deuxième canal est une reprise en main de son destin par l'Égypte. Ceci, parce que le premier canal fut construit par les Français et les travaux avaient duré dix ans, de 1859 à 1869, grâce à une levée de fonds à la bourse de Paris. Pendant une décennie, l'ouvrage ne profita qu'aux Français et aux Anglais jusqu'en 1956 quand Nasser décida de

le nationaliser. Quoique battue militairement, l'Égypte de Nasser obtint une victoire sur le plan diplomatique avec cette reconnaissance par la communauté internationale. Les États-Unis en tête.

Mais pour les descendants des pharaons, la honte était là. Marquée sur leur front. Honte ou deuil ? Le 6 août sonne comme le début d'une ère nouvelle pour ce pays. A la clé, un retour de la France malgré tout. Un pays qui a fortement contribué dans l'histoire de l'Égypte Champollion qui décrypta les hiéroglyphes et permit de lever le voile sur une histoire enfouie ; avec Bonaparte qui s'émerveilla devant le monument du Sphinx ; avec Lesseps qui fit construire le premier canal de Suez, etc. La ville d'Alexandrie ne porte-t-elle pas la marque de la France ? Pourtant, la France est bien classée au 9ème rang des partenaires de l'Égypte.

Côté jardin, la journée, déclarée chômée, a mis des millions dans la rue. Place Tahrir au Caire, l'ambiance rappelle celle du 30 juin 2013 ou du 25 janvier 2011. A une seule différence : la joie d'un peuple qui retrouve sa fierté.

De notre envoyé en Égypte, Jocelyn Francis Wabout

SOUDAN DU SUD

Reprise des négociations de paix à Addis-Abeba

L'Éthiopie qui accueille ces pourparlers est, depuis le départ, au cœur du processus de paix, mais, se heurte à la mauvaise volonté des deux parties. Malgré cela, et après l'échec du 3e round en mars derniers, le gouvernement et les rebelles ont à nouveau accepté de dialoguer. Mais cela ne veut dire qu'il y aura forcément une garantie de succès.

Les négociations inter-soudanaises ont repris le jeudi 6 août à Addis-Abeba, en Éthiopie. Elles ont lieu après l'échec du dernier round dont la médiation était assurée par l'Igad, l'organisation intergouvernementale Est-africaine. Et c'est au moins la huitième fois que les négociateurs sud soudanais se retrouvent dans la capitale éthiopienne pour tenter de trouver une solution à la crise qui oppose les partisans de l'ancien vice-président Riek Machar aux forces loyalistes. Selon une source proche du dossier, les parties concernées ont, à compter de jeudi, 11 jours pour trouver un compromis sur la base d'un document qui leur a été proposé par les médiateurs. Le texte mise sur une répartition géographique du pouvoir plus ou moins équitable entre les deux parties. La même source indique que les deux délégations ont jusqu'au 13 août pour préparer le terrain à la venue des deux frères ennemis, le président

Salva Kiir et le chef rebelle Riek Machar. Ce qui devra leur permettre de signer un accord de paix d'ici au 17 août. Passée cette date, d'autres options seront mises sur la table, avait prévenu le président américain Barack Obama lors de sa visite diplomatique, fin juillet, au siège de l'Union Africaine à Addis Abeba.

Les deux parties ont déjà, en un peu plus d'un an, signé et violé sept cessez-le-feu. Les négociations entre le camp gouvernemental et celui de Riek Machar butent sur un accord de partage de pouvoir. À ce sujet, la communauté internationale leur a toujours demandé de privilégier les intérêts de leur pays plutôt que les leurs. « *J'exhorte les dirigeants ici à être courageux et à faire des compromis* », soulignait par exemple le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn. « *Si l'on ne trouve pas de solution, les conséquences se feront sentir pendant des années, et ne*

feront qu'affaiblir davantage le Soudan du Sud », prévenait-il.

Pour accroître la pression sur Salva Kiir et l'ex-Premier ministre sud soudanais en vue de la signature d'un accord de paix, le Conseil de sécurité des Nations unies venait récemment d'adopter une résolution prévoyant des sanctions contre les belligérants au Soudan du Sud. Le texte prévoit notamment le gel des avoirs et l'interdiction de voyager, pendant une période initiale d'un an, contre ceux qui menacent la paix, la sécurité ou la stabilité du pays.

Si les États-Unis, en leur qualité grand soutien du pays dans son chemin vers l'indépendance, acquise en 2011, ont réussi à faire adopter une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU dans ce sens, la Chine qui est présente au Soudan du Sud dans le secteur pétrolier craint, pour sa part, la menace contre-productive à ce stade.

Notons que les négociations que l'Union africaine et la troïka (États-Unis, Royaume Uni et Norvège) jouent tout aussi un rôle capital dans les pourparlers inter-soudanais pilotés par l'Igad.

N.N'G.



Congo mon pays, airtel mon réseau

Airtel souhaite à tous une
bonne fête d'indépendance



Christine Oly

SPORT DE MAINTIEN

De « la musique au football », la nouvelle vision de l'orchestre Super Nkolo Mboka

Djason philosophe the Winner, O Vencedor, El Caliente, l'homme de la jambe : l'os devant, la chair derrière, a initié une vision consistant chaque dimanche de livrer une rencontre footballistique avant la production musicale qui doit suivre immédiatement, question de se maintenir, car la musique demande aussi de l'endurance.

Cette initiative djosonienne sera mise en exergue pour la première fois le dimanche 9 août 2015, à l'école primaire de Ngamakosso dans le sixième arrondissement Talangaï, où son orchestre Super Nkolo Mboka va s'affronter au Staff Toulouse, une mutuelle qui accompagne les œuvres artistiques et culturelles, dirigée par Hervé Ossebi. Après cette rencontre sportive, l'orchestre et la mutuelle Staff Toulouse vont se déplacer au bar terrasse du night-club Five stars pour un show. Et cela s'inscrira dorénavant dans le programme du groupe ; une rencontre sportive précédera le show.

Initiative existante ailleurs, Djason philosophe qui se dit être le premier à la mettre en exergue

au Congo-Brazzaville, s'explique. « Nous devons lier le sport à la musique. Certes, chaque fois que nous dansons, nous exerçons également un métier sportif, mais ce n'est pas toujours forcément le sport. Comme on dit souvent, le sport comme la musique unissent les peuples, nous devons le faire par des rencontres sportives entre nous artistes musiciens, et nous allons plus loin en insérant aussi les chroniqueurs culturels. Ils seront alignés au cours de cette rencontre sportive du côté de l'orchestre Super Nkolo Mboka. Ce que nous venons de lancer comme initiative, se passe dans bien d'autres pays à l'instar de nos frères d'en face, de la République démocratique du Congo (RDC). C'est une question de nous unir et de nous éloigner des polémiques inutiles sur les vies privées, qui finissent le plus souvent par nous diviser. » Djason philosophe the Winner, O Vencedor, El Caliente, a donné d'avance le répertoire de son show du dimanche 9 août qui débute par les chansons habituelles avant d'entamer celles préférées des mélomanes, les titres du nouvel album



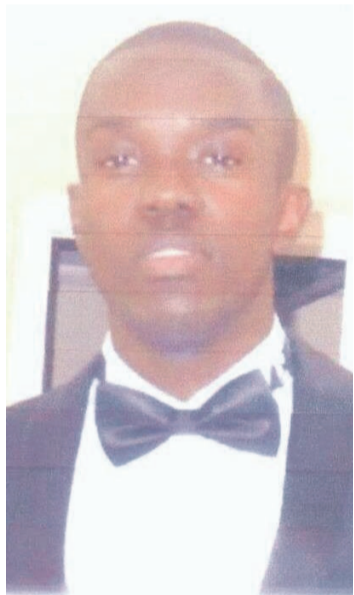
Djason philosophe the Winner et les artistes musiciens du groupe Super Nkolo Mboka en préparation. Il y aura des chansons comme : Mayi ya lobo, Autrui (comme obstacle), Pêcheur mundele, la chanson générique vision internationale dans la même lignée qu'Opaio. Il y aura de la Samba et la Salsa du Congo aussi, bien entendu Opaio qui est devenue l'hymne

national de ce groupe. Notons que l'exercice du sport étant important, il y aura dans si peu, le sport Nzango pour les filles (les danseuses) du groupe Super Nkolo Mboka. De même, après le Staff Toulouse, le groupe Super Nkolo Mboka organisera d'autres rencontres sportives avec des groupes musicaux locaux à l'instar de : Patrouille des stars, Extra Musica, G7, Ayessa Musica..., avant de se rendre par la suite au lieu du concert. Pour tout contact, les joindre au (+242) 06.948.12.26. Comme il sait le faire, Djason philosophe the Winner, O Vencedor, El Caliente, a fini par une anaphore : « Bozo liya, mais bozo lakisa elongi ya mawa ».

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

7 août 2014-7 août 2015
Il ya déjà un an jour pour jour que notre enfant Talianne Mouandja a été brutalement arraché à notre affection, ni l'absence, ni le temps ne tarirent nos larmes.aussi, les familles Dequet-Bollo et Gomes prient tous ceux qui l'on connu et aimé d'avoir en ce jour de triste anniversaire une pensée pieuse pour lui.



SPECTACLE



Djason philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**,120 rue Boundji, Talangaï, 2° sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
entrée: consommation 1500f
Cadeau signé retour sur scène nationale, après les Amériques et l'Europe

PRODUCTION: W.A. COMBINATION / PHOTO: BRAZZAZA.NETTEL

GRUPE SOROM COLOR
Présente

BRAZZA FASHION
NIGHT 2015

7 & 8 AOÛT
AU PALAIS DES CONGRÈS
BRAZZAVILLE

SOUS LE HAUT PATRONAGE

MPMEA
LE MINISTÈRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ARTISANAT

AMINA MK THE WEB VISION ECAir VLISCO EBONNE AFRICA N°1 ragec

Toutes les nfos sur www.brazzafashionnight2015.com Tickets standard: 20 000 FCFA / Tickets VIP: 50 000 FCFA

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Glissement Terrain
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Construction
Assurance Maladie
Assurance Voyage
Assurance Énergie

Agence B2F Avenue Ntanga-Cabon - Tél : (+242) 22 281 51 86 / 22 281 19 46
Agence P4B - 129 Avenue Tzanga-Etchoum - Tél : (+242) 22 281 46 57 / 44 13 88
Email : assur@congo.com - www.congo.com

ÉCHOS DES JEUX AFRICAINS

Thomas Bakala définit le plan de préparation des badistes congolais

Le badminton congolais a entamé depuis près d'un mois sa préparation pour les Jeux africains à Pointe-Noire avec pour ambition de gagner les médailles peu importe la valeur.

Six joueurs locaux dont trois filles et trois garçons sont internés à Sueco. Ils affûtent leurs armes à l'espace trentenaire total sous l'encadrement du directeur technique national et de ses deux assistants. Ils font la séance de fitness dans la salle d'un hôtel de la place. Du point de vue technique, rien ne leur manque, a souligné le président de la Fédération congolaise de Badminton (Fécobad), Thomas Bakala. L'État, a-t-il commenté, a mis les moyens en jeu pour que les athlètes se préparent dans des meilleures conditions. « La seule difficulté était le matériel qui n'accompagnait pas ces efforts. Maintenant cela a été réglé, tout est rentré dans l'ordre. Les enfants se sont donné à cœur les Jeux africains. Maintenant qu'ils ont les moyens, ils ont encore découpé les efforts, je crois que côté technique, il n'y a pas de problème », a confié le président de la fédération. De quoi pousser le bouchon des objectifs loin que prévu. « Toutes les conditions sont réunies



Thomas Bakala, président de la Fécobad (Photo Adiac)

pour qu'ils fassent une bonne préparation même si elle est de courte durée. Côté préparation, ils sont conscients qu'ils jouent à domicile et ils aimeraient bien glaner

quelques choses. » Outre les locaux qui, selon le président de la Fécobad, ont un niveau africain acceptable, l'équipe congolaise sera renforcée par les joueurs de la diaspora. Dimi-

tri Mboundou qui évolue à Bordeaux sera le plus attendu chez les garçons. La fédération multiplie par contre des initiatives pour conquérir chez les dames Aisse Soukouna, une française d'origine malienne.

« Nous avons une dame que nous tentons depuis un bout de temps à lui donner la nationalité congolaise. Elle a été ici, cela n'avait pas marché. Elle est repartie déçue. Nous essayons de rattraper cela avec la commission sécurité. Elle sera ici le 25 août parce que là-bas, elle est dans un club qui ne peut pas la lâcher avant. Les conditions d'entraînements sont meilleures qu'ici. Elle a en charge un club où elle entraîne les petits enfants », a commenté le président de la Fécobad.

Thomas Bakala compte aussi sur l'expertise de ses entraîneurs, lesquels entraîneurs ont bénéficié pendant près de deux mois à une formation en Chine. « Nous avons des entraîneurs qui ont été en Chine. Ils y sont restés près de deux mois. Ils ont été formés par des entraîneurs chinois. Vous savez, la Chine c'est le numero 1 au badminton au niveau mondial. Ils sont bien encadrés. »

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des matchs amicaux des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Philtzérald Mbaka a joué 35 minutes vendredi 31 juillet lors de la défaite de Getafe face à Fleetwood (0-2). Remplaçant, le jeune milieu de terrain congolais est entré à la 65e alors que la formation de League One menait grâce à d'un but. Le lendemain, l'international Espoirs est resté sur le banc lors du revers de son équipe face à Middlesbrough (0-1). En quatre matchs amicaux (1 victoire, 1 nul et 2 défaites), l'ancien Parisien a joué 40 minutes. Ce qui pourrait tendre à confirmer qu'il bénéficiera d'un petit temps de jeu avec l'équipe première de Getafe. A lui de saisir sa chance au sein d'une équipe qui n'a pas toujours brillé lors de cette tournée anglaise. Vendredi 31, le FC Séville s'est imposé sur le terrain de Watford (1-0). Titulaire, Steven N'Zonzi a joué toute la rencontre. Titulaire lors du premier match amical de sa formation face à Xanthi (0-0), Bernard Itoua était aligné au coup d'envoi du match face aux Albanais du Teuta Durrës (2-2). Remplacé à la 75e.

Camille Delourme

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr





Désormais,
réabonne-toi aux BOUQUETS
CANAL+ avec airtel money
à partir de ton téléphone!
Compose ***128#**

- Coût Transaction : 0 Fcfa
- Service accessible 7j/7 et 24h/24

Clément Opigny



- Pour vous inscrire **GRATUITEMENT** à airtel money, composez ***128*1#**
- Pour plus d'infos, appelez le **141**

PROCESSUS ÉLECTORAL

Des ONG recommandent la libération des détenus politiques et d'opinion

Pour ces organisations, il ne peut y avoir d'élections libres, transparentes, crédibles et apaisées tant que certains acteurs politiques, de la société civile et pro-démocratie ne seront pas libérés.

Dans une déclaration conjointe, signée le 6 août par plus d'une trentaine d'ONG de défense des droits de l'homme actives en RDC, réunies en atelier d'évaluation du processus électoral 2015-2016, ces organisations ont plaidé pour la libération des prisonniers politiques et d'opinions pour que les élections soient vécues « comme une fête et non un drame ». Elles ont notamment sollicité du chef de l'État, en tant que garant du respect de la Constitution, de ne pas violer cette dernière, en vue de son maintien au pouvoir

au-delà de 2016. Ces ONG ont également exhorté le président de la République à ordonner la libération de certaines personnalités dont Eugène Diomi Ndongala, Jean-Claude Muyambo, Christopher Ngoy, Vano Kiboko, Ernest Kyaviro, Cyrille Dowe, Michael Bonekuba, Fred Bauma, Yves Makuambala considérés comme des prisonniers politiques et/ou d'opinions.

Les signataires ont, par ailleurs, demandé aux deux chambres du Parlement de jouer positivement leur rôle constitutionnel pour contribuer à la consolidation des acquis démocratiques et à l'organisation des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées. Le gouvernement et la Céni ont conjointement été appelés au respect de toutes les dispositions

de la Constitution, particulièrement celles relatives à l'organisation des élections législatives et présidentielle de 2016, à veiller à ce que les nouveaux majeurs soient préalablement enrôlés avant les opérations électorales et que le processus de démantèlement des provinces ne puisse être un prétexte pour retarder les élections provinciales, législatives et présidentielle de 2016.

À la centrale électorale particulièrement, ces ONG ont demandé de veiller à la préservation de son indépendance vis-à-vis des acteurs politiques tant de la majorité présidentielle que de l'opposition et de ne plus accepter des manipulations politiciennes.

Ces organisations ont, par contre, recommandé à la communauté internationale de continuer à

maintenir la pression sur le gouvernement et la Céni pour l'organisation des élections dans les délais constitutionnels ; d'accompagner le peuple congolais dans sa détermination à réaliser l'alternance politique pacifique par l'appui des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées ; de prendre des sanctions ciblées contre les acteurs politiques impliqués dans les arrestations arbitraires des défenseurs des droits de l'homme et de pro-démocratie, ainsi que des opposants politiques. Cependant, le peuple a été appelé à défendre la Constitution, le principe d'alternance et des droits humains par tous les moyens de droit.

Lors de cet atelier, qui s'est appuyé sur le calendrier électoral global publié le 12 février dernier,

par la Céni, ces organisations ont dit craindre que l'enlèvement du processus électoral et la répression de l'exercice des libertés publiques ne débouchent sur une crise majeure de légitimité et perturbent la paix sociale. Les signataires, qui ont salué le dernier discours du président américain, Barack Obama, sur la situation politique dans certains pays africains, et les positions prises dans le même sens par le président français, François Hollande, la présidente de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, ont également exprimé leur souci de la préservation de la paix par des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées.

Lucien Dianzenza
et Adrienne Londole

NORD-KIVU

Huit imams tanzaniens faits otages à Rutshuru

Ces imams ont été kidnappés, le 2 août, à Katwiguru avec leur chauffeur congolais alors qu'ils se rendaient dans la région pour une mission d'évangélisation.

Les enlèvements assortis de demande de rançon sont devenus monnaie courante dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu. Les derniers à en faire la triste expérience sont des imams tanzaniens venus de Zanzibar alors qu'ils étaient en pleine mission d'évangélisation dans la région. À en croire des sources locales, le kidnapping s'est effectué le 1er août à Kiseguro à 20 ou 25 km de Rutshuru centre. Ils étaient au nombre

de huit (six d'après certaines sources) les prédicateurs musulmans enlevés en plus de leur chauffeur congolais. Ils seraient, d'après des sources sur place, tombés dans une embuscade tendue par des éléments armés non autrement identifiés. Cependant, pour les autorités politico-militaires du Nord-Kivu, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les ravisseurs sont des éléments des FDLR qui ont de bonnes raisons d'en vouloir à ces prédicateurs musulmans tanzaniens. Pour le gouverneur Julien Paluku qui s'est exprimé au lendemain du raffle, les rebelles hutus rwandais tiennent par cet acte à donner un sévère avertissement à la Tan-



Des musulmans en prière

zanie qui passe pour l'un des pourvoyeurs des troupes de la brigade d'intervention de la Mission de l'ONU (Monusco) chargée de combattre les dizaines de groupes armés locaux et étrangers qui sévissent dans l'est de la RDC, instable depuis deux décennies. Toutefois, nuancent certains analystes, le coup peut tout aussi provenir d'autres miliciens locaux ou d'autres groupes armés actifs dans cette partie du pays. Ce, d'autant plus que des enlèvements, des tueries et plusieurs autres exactions contre les civils et les voyageurs sont devenus le lot quotidien des habitants de Rutshuru en proie à l'activisme des groupes armés principalement sur l'axe routier Nyamilima-Ishasha.

Les auteurs de ces enlèvements seraient, pour la plupart, des jeunes de la région qui ont trouvé dans ces viles pratiques une aubaine pour s'enrichir. Et pour le cas des imams enlevés, la hauteur de la rançon exigée n'a pas encore été révélée, précise-t-on. Enfin, quelques ONG opérant dans la région invitent la population, particulièrement les jeunes, à se désengager d'ores et déjà des groupes armés en perspective du lancement d'une vaste opération militaire sous l'égide des Fardc qui jamais déterminées à en découdre avec eux.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Controverse autour du nombre des combattants FDLR encore actifs

Il existe, par ailleurs, un certain nombre de bandits armés qui écumant quelques entités bien identifiées du Nord et Sud-Kivu et qui ne sont pas nécessairement tous membres de ce groupe armé de souche rwandaise.

Combien reste-t-il encore d'éléments résiduels des Forces de libération du Rwanda (FDLR) quelques mois après l'offensive militaire lancée contre eux dans l'ex-Kivu par les forces loyalistes ? Cette question taraude actuellement les esprits au regard de la controverse qui entoure les chiffres jusque-là avancés par différentes sources. Les disparités, ou mieux les écarts constatés entre les différentes estimations révèlent la perplexité des uns et des autres quant au bilan réel de l'offensive militaire menée dernièrement en solitaire par les Fardc sans l'appui de la Monusco. Difficile d'avancer un chiffre plausible qui colle à la réalité de terrain pour ces rebelles hutus rwandais ayant été forcés à l'exil après la chute du président Habyarimana que l'on tient pour responsable du génocide de 1994.

Au-delà des difficultés sur l'entendement de la notion même de « combattants », le fait qu'ils se soient mêlés à la population civile en se faufilant au milieu des communautés de réfugiés compliquerait un peu l'équation, selon une certaine opinion. D'où, la tendance à relativiser les chiffres avancés notamment par le gouvernement qui parle de quatre cents éléments des FDLR encore actifs au Nord et Sud-Kivu. Ce chiffre, à en croire le porte-parole du gouvernement, « ne prend en compte ni les familles inoffensives des éléments en question, ni les réfugiés rwandais vivant dans la région du Nord-Kivu ou Sud-Kivu où ces criminels se sont repliés et qui leur servent de boucliers

humains ».

Quant à la Monusco, elle a avancé le chiffre de 1100 combattants FDLR encore actifs, une estimation vite contestée par de nombreux experts qui la considère comme basse car, outre les combattants dit actifs, il faudrait aussi intégrer les anciens éléments FDLR retournés à la vie civile mais ayant conservé leurs armes. C'est dire, comme le font observer maints observateurs, que la décadence des rebelles hutus rwandais n'est pas pour demain, étant entendu



Des soldats de la Monusco inspectant le désarmement des FDLR

que la structure de leur commandement est restée intacte cinq mois après l'offensive lancée contre eux par les Fardc. Du côté rwandais où le spectre des FDLR continue de hanter les esprits, il est avancé le chiffre de 3500 combattants encore actifs, sans oublier les recrutements de nouveaux éléments qui se poursuivent sous la houlette de la hiérarchie militaire.

Entre-temps, plusieurs ONG de la société civile continuent d'exhorter le gouvernement à rapatrier ces rebelles hutus rwandais qui, d'après elles, seraient à plus de huit cents dans les deux Kivu. Conscient des exactions et autres abus que ne cessent de commettre les combattants FDLR résiduels contre la population civile, le gouvernement a finalement renouvelé son engagement à les désarmer par la force avant leur rapatriement au Rwanda et à réprimer les autres bandes des malfaiteurs armés dans la région.

Alain Diasso

ÉTIAGE DU FLEUVE CONGO

La Snél, la SCTP et la RVF aux abois

Un appel est lancé au gouvernement pour qu'il dote les entreprises spécialisées dans la surveillance de la pluviométrie des moyens conséquents de sorte à prévenir de tels désagréments.

À chaque avènement de la saison sèche, le niveau du fleuve Congo baisse, la pluie n'étant plus au rendez-vous. Un phénomène naturel qui a toujours été mal vécu par des entreprises publiques pour qui la pluviométrie est une des données essentielles ou même existentielles assurant leur fonctionnement. L'équation serait encore plus compliquée pour la présente saison sèche d'autant plus que, comme l'affirment de nombreux experts en la matière, le fleuve Congo enregistre chaque jour une baisse de 5 cm de son niveau depuis le début de la saison sèche. Les entreprises qui subissent les effets pervers de cette situation sont notamment la Société nationale d'électricité (Snél) et la Société commerciale des transports et ports (SCTP), ex-Onatra.

La RDC qui produit essentiellement de l'hydroélectricité est dépendante des caprices du fleuve et des aléas de la nature. D'où l'impératif d'économiser l'énergie électrique disponible, a martelé le 5 août l'administrateur délégué général de la Snél, Éric Mbala, dans son intervention dans le cadre d'un déjeuner de presse organisé à Kinshasa sur le thème « Baisse du niveau d'eau sur l'ensemble du bassin du fleuve Congo et impact sur les activités socio-économiques ». Économiser l'électricité suppose une discipline de la part des abonnés qui sont appelés à respecter le programme de délestage mis en œuvre dans l'unique objectif d'équilibrer la surcharge de la tension. Dans sa plaidoirie en rapport avec cette exigence, le chef de la Snél s'est insurgé contre des raccordements pirates qui ne font qu'empirer inutilement la situation.

À la SCTP, la même affliction gagne les esprits. Le niveau en baisse de l'eau ne permet pas aux bateaux de cette entreprise d'État de se mouvoir correctement avec le risque d'être endommagés avec, comme conséquence grave, des activités tournant au ralenti. Le directeur général adjoint de cette grande société publique redoute même son asphyxie générale si la tendance restait maintenue. D'autres entreprises publiques telles que Mettelsat, la Régie des voies fluviales (RVF) et la compagnie des voies maritimes (CVM) sont également touchées par ce phénomène dont les dégâts collatéraux sont à redouter. D'où leur appel au gouvernement pour qu'il dote les entreprises spécialisées dans la surveillance de la pluviométrie des moyens conséquents de sorte à prévenir de tels désagréments.

Alain Diasso

DISPARITION

Kiripi Katembo Siku est passé de vie à trépas

Le jeune photographe a rendu l'âme, le 5 août, en soirée aux Cliniques universitaires de Kinshasa la veille de son admission après un transfert opéré à partir de la clinique Dr Lelo situé dans la commune de Barumbu.



L'Académie des beaux-arts qu'il n'avait pas vraiment quittée au vu des projets qu'il y réalisait est tout en émoi. Le décès inattendu du jeune artiste âgé d'à peine 36 ans surprend beaucoup.

En effet, récemment revenu de la Fondation Cartier où quelques-unes de ses photographies participent à l'exposition Beauté Congo 1926-2015 Congo Kitoko qui s'y tient depuis le 11 juillet, rien ne laissait présager pareil destin. Et ceux qui l'avaient vu frissonnant alors qu'ils prenaient un pot avec lui vendredi dernier n'en reviennent pas. C'est allé tellement vite !

Il semble que son état de santé n'est pas allé s'améliorant car fiévreux qu'il était déjà vendredi, Kiripi est devenu inconscient le lundi aux alentours de 23h00. Les Dépêches de Brazzaville tiennent de deux de ses proches amis, artistes de surcroît, qu'il avait été admis à la clinique du Dr Lelo dans un état quasi comateux. Réanimé, il aurait repris ses esprits vers 3h du matin mais n'aurait pas retrouvé toute sa conscience ne sachant même pas ce qui lui était arrivé au juste. Le diagnostic posé fait état d'une malaria assez aiguë, apprend-on.

C'est alors que son transfert aura été décidé pour les Cliniques universitaires où il rendra l'âme mercredi

entre 18 et 19 heures. Jointe par téléphone par Les Dépêches de Brazzaville, sa sœur Dada Kahindo, également artiste, la gorge nouée entre plusieurs sanglots, n'a pas su placer un seul mot si ce n'est dire un faible merci à l'écoute de la formule consacrée : « mes condoléances ».

La grande communauté des jeunes artistes très mobilisée, le 6 août, entendait se réunir avec les proches parents du regretté disparu dans la soirée, soit à 18h afin de convenir ensemble d'un programme commun des obsèques. Il n'y a pas que ses pairs de Kinshasa qui sont en émoi. En effet, au niveau international plusieurs artistes sont gagnés par le même trouble. L'on se souviendra que Kiripi fait partie de la jeune génération très active qui n'hésite pas à mettre sur pied des projets qu'ils ont plein la tête. Il était l'initiateur du projet qui a donné lieu à la toute première biennale d'art contemporain qu'a abritée Kinshasa en décembre. Du reste, sa participation a rehaussé l'exposition Beauté Congo, souligne Africalia. Requiem in pace.

Nioni Massela

AKON LIGHTING AFRICA

L'électricité solaire pour alimenter des tablettes éducatives

La nouvelle a été annoncée le jeudi 6 août, au Bénin, à l'issue d'une tournée de 15 jours des cofondateurs d'Akon Lighting Africa à savoir Akon, Thione Niang et Samba Bathily.

Les trois cofondateurs ont dévoilé leur vision de long terme pour passer de la fourniture de l'énergie à celle de technologies éducatives via des tablettes connectées. « Avec l'électricité d'origine solaire que nous proposons, on peut connecter toutes sortes d'appareils, téléphones pour communiquer, réfrigérateurs pour conserver la nourriture, et pourquoi pas des ordinateurs. Nous avons présenté à Cotonou les contours d'un nouveau projet visant à fournir des tablettes d'apprentissage et mettre en place des classes intelligentes destinées aux étudiants, que nous espérons lancer dans les prochains mois », a expliqué Akon. « Akon Lighting Africa est un projet qui vise, en priorité, le développement de l'Afrique ; c'est bien l'accès à l'énergie qui permettra la transformation rapide du continent ; et logiquement, après l'électrification, vient l'éducation », a, pour sa part, ajouté Thione Niang. Ce projet d'énergie solaire avance à grands pas au Bénin. Le partenaire principal de l'initiative, la société Solektra International, ter-



Les cofondateurs du projet et le président de la République du Bénin

mine l'installation de 1500 lampadaires solaires et 2200 kits solaires. Cotonou était la dernière étape d'une tournée, commencée le 24 juillet, lors du Global Entrepreneurship Summit et qui a conduit les cofondateurs au Kenya, au Rwanda, au Congo-Brazzaville, au Nigéria, au Niger et au Bénin. Ces derniers ont eu des échanges productifs, en particulier avec des agences locales en charge de l'électrification rurale, afin d'identifier les possibilités de déploiement des solutions solaires proposées par Solektra International. Le modèle économique proposé est structuré autour de préfinancements. Via l'extension de projets pilotes ou la participation à des appels d'offres, Akon Lighting Africa et Solektra International espèrent ainsi atteindre

rapidement leur objectif, à savoir : une présence dans 25 pays d'ici à la fin 2016.

Akon Lighting Africa souhaite apporter une réponse concrète à la crise énergétique du continent africain. L'initiative a été lancée en février 2014 par l'artiste international Akon, le leader Thione Niang et l'entrepreneur Samba Bathily. Objectif : électrifier les villages africains par une solution solaire innovante, propre et accessible. En moins d'un an, grâce à un modèle fondé sur le partenariat public-privé et un réseau de partenaires de premier plan, Akon Lighting Africa a favorisé dans 14 pays l'installation de solutions adaptées aux besoins des populations rurales - lampadaires, kits communautaires et domestiques.

Patrick Ndungidi

SANTÉ

Célébration de la semaine mondiale de l'allaitement maternel

L'humanité célèbre du 3 au 7 août la semaine mondiale de l'allaitement maternel sur le thème « L'allaitement et le travail ». En RDC, cette semaine aura lieu du 10 au 17 août.

Le thème de 2015 étant lié au travail, il est prévu des séances de sensibilisation et de plaidoyers avec les entreprises, les syndicats, le secteur non formel, les ONG. Pour la célébration de cette année, on s'est fixé comme objectifs : galvaniser le soutien pluridimensionnel de tous les secteurs pour permettre aux femmes du monde entier de travailler et d'allaiter ; intensifier les mesures prises par les employeurs pour devenir amis de la famille, des parents ; faciliter et soutenir activement la poursuite de l'allaitement des femmes embauchées ; informer les gens sur les derniers droits de protection de la maternité à l'échelle mondiale et les sensibiliser à la nécessité de renforcer la législation nationale connexe ainsi que sa mise en œuvre.

Au cours de cette semaine, il sera également question de partager, faciliter et renforcer les pratiques de soutien qui peuvent permettre aux femmes qui travaillent dans le secteur informel à allaiter ; créer des partenariats avec des groupes spécifiques et s'engager ensemble à protéger les droits de l'al-

laitement maternel des femmes sur le lieu de travail.

Selon l'OMS, l'allaitement maternel est le meilleur moyen d'apporter aux nouveau-nés les nutriments dont ils ont besoin. Pour ce faire, l'OMS recommande à toutes les futures mamans l'allaitement exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois et de poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne.

Le lait maternel est le meilleur aliment pour enfant parce qu'il apporte des substances qui sont nutritionnellement parfaites pour les bébés et qui les protègent contre les maladies. Ce sont des éléments indispensables pour la croissance et le développement si rapide du cerveau et du système nerveux central du nourrisson. L'allaitement, indique l'OMS, favorise également l'attachement mère-enfant, élément fondamental de l'élaboration de la personnalité comme des capacités d'apprentissage de l'enfant. Le lait maternel est un élément essentiel pour la sécurité alimentaire de tous les bébés dans le monde et c'est l'une des ressources naturelles et renouvelables les plus précieuses de la planète, car toutes les mères ont du lait, et c'est le seul aliment disponible pour les pauvres comme pour les riches.

Le lait maternel contient de nombreux éléments protecteurs pour le bébé (cellules immunocompétentes, protéines fonctionnelles, oligosaccharides prébiotiques...). Parmi les protéines fonctionnelles, il existe la lactoferrine, une glycoprotéine qui se lie au fer. Elle est reconnue pour avoir des propriétés anti-bactériennes, anti-virales, anti-fongiques, anti-inflammatoires, ou encore anti-oxydantes.

Ce n'est pas seulement l'enfant qui tire les avantages de l'allaitement maternel. La femme et toute la communauté sont bénéficiaires des avantages liés à l'allaitement maternel.

Pour la mère, l'allaitement maternel facilite l'expulsion du placenta tout en réduisant le risque d'hémorragie après l'accouchement, la tétée précoce stimule la production de lait et il constitue une méthode efficace de contraception à plus de 98% pendant 6 premiers mois.

Pas des dépenses liées à l'achat du lait, réduction des frais médicaux liés aux maladies, le bien-être social dû à l'absence des maladies, réduction de charge pour le système de santé, augmentation de la force productive et le capital humain, sont autant d'avantages que procure à la communauté l'allaitement maternel.

Aline Nzuzi

Jeannine Berthe Hortense Djembo nommée à la tête de la SNDE Pointe-Noire/Kouilou

Jeannine Berthe Hortense Djembo occupe dorénavant le poste de directrice départementale par intérim de Pointe-Noire et Madingo Kayes (Kouilou) en remplacement de François Frédéric Nkou, directeur départemental sortant. La cérémonie de passation de service, chapotée par Louis Patrice N'gagnon, directeur général de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau), s'est déroulée le 4 août à la direction départementale de ladite société.

Jeannine Berthe Hortense Djembo, qui s'est dite consciente des enjeux de taille et de nombreux défis à relever, a remercié le ministre de l'Energie et de l'hydraulique pour la confiance qui lui a été faite et pour sa sensibilité aux questions de la promotion du genre. L'ancien directeur départemental, quittant ses fonctions pour faire valoir ses droits à la retraite, a confié qu'il s'en est allé avec un sentiment de devoir accompli et réussi.

Par ailleurs, dans son rapport de passation de service, il a évoqué

les difficultés auxquelles la SDNE est confrontée, entre autres, des parcs automobiles et de vélocycleurs vétustes, plusieurs appareils de bureau en panne. Des difficultés que Jeannine Berthe Hortense Djembo, ancien chef de service clientèle, ayant travaillé avec François Frédéric Nkou connaît bien. Aussi, a-t-elle demandé au directeur général de leur doter de nouvelles tenues de travail car elle entend être présente sur le terrain.

Dans l'optique de contribuer à la réalisation du souhait du prési-



-Jeannine Berthe Hortense Djembo lors de la cérémonie de passation de service

dent de la République de donner de l'eau à toutes les populations, et tenant compte du fait que plusieurs quartiers ne soient pas alimentés en eau potable malgré les branchements, la directrice départementale entend faire de sorte que l'eau qui sort des forages arrive jusqu'aux robinets et remédier aux nombreuses fuites

constatées dans la ville. Jeannine Berthe Hortense a, en outre, félicité François Frédéric Nkou pour le bon encaissement réalisé au mois de juillet et sollicité la contribution de tous ses collaborateurs pour que la SNDE retrouve ses lettres de noblesse.

Dans son mot, Louis Patrice N'gagnon a indiqué que la nomination

de la directrice départementale à la tête de cette société est le résultat d'un travail bien accompli, en qualité de chef de service clientèle. «La tâche est complexe mais vous êtes expérimentée», a-t-il dit en s'adressant à elle, avant de faire un rappel du contrat de performance signé en 2013 et qui va s'exécuter sur une durée de quatre ans. Celui-ci concerne les agents et responsables de la SNDE qui ont l'obligation de résultats positifs : «Chaque mois fera l'objet d'une évaluation pour apprécier des résultats», a précisé le directeur général.

Louis Patrice N'gagnon a, par ailleurs, informé de la construction prochaine des nouveaux forages pour remédier au problème d'eau que connaît la ville de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet

ITIE

L'absence de rapport en 2015 lancerait un signal extrêmement négatif à la communauté internationale

La coalition congolaise publie ce que vous payez a adressé il y a deux semaines, une correspondance au ministre des finances pour lui faire part de quelques inquiétudes concernant le processus de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), parmi ces inquiétudes, figure celle sur l'absence de publication du rapport portant sur l'exercice 2014.

La coalition congolaise publie ce que vous payez a transmis récemment aux différents médias de la place, un communiqué de presse, faisant état de la correspondance adressée le 20 juillet dernier au ministre des finances. Dans cette correspondance, la coalition soulignait ses préoccupations concernant l'immobilisme du processus ITIE.

En effet, la coalition a exprimé ses regrets face à l'absence de dissémination du rapport ITIE portant sur l'exercice 2013, et publié en décembre 2014. Elle a ensuite déploré le manque d'avancée dans plusieurs autres dossiers notamment: l'absence de mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports ITIE, le report constant du vote de la loi de transparence et de responsabilité fiscale, l'absence d'explications concernant la gestion de la SNPC et de sa filiale, la CORAF.

En outre, elle a fait remarquer que la lenteur du processus ITIE

faisait désormais douter de la publication du rapport portant sur l'exercice 2014 avant la fin de l'année 2015. Publiez ce que vous payez-Congo pense que, l'absence de rapport en 2015 lancerait un signal extrêmement négatif à la communauté internationale, pour qui l'engagement dans l'ITIE est une garantie de transparence et de progrès vers une meilleure gouvernance. Et cela, priverait également la société civile et les citoyens de précieuses informations concernant la gestion des ressources principales du pays. Au regard de toutes ses préoccupations, la coalition a fait quelques recommandations, parmi lesquelles : la relance du processus ITIE (réunions, plan d'action, activités de sensibilisation), la reprise des travaux concernant la réconciliation des données de l'exercice 2014, l'engagement du ministre des finances pour la publication d'un rapport avant la fin de l'année 2015, la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports ITIE, des explications officielles concernant la gestion de la SNPC et de la CORAF (affaire Philia-CORAF)

Rappelons que la République du Congo publie depuis 2008, ses rapports annuels et cela de manière régulière, ce qui lui a d'ailleurs valu, le statut de pays conforme en 2013.

Hugues Prosper Mabonzo

Africa Graffitis célèbre ses 19 ans dans la bonne humeur

La lecture des textes manuscrits «Histoires en pays Mikengué» par Marie-Dominique Youssef, bibliothécaire autour d'un repas convivial ont été les faits marquants de la célébration des 19 ans de la compagnie de conte Africa Graffitis le 31 juillet au Centre de ressources des arts de l'oralité et du conte à Côte matève dans le 6e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire.



Marie-Dominique Youssef faisant la lecture des textes crédit photo»Adiac»

Trois textes figurant dans le futur projet artistique d'America Graffitis ont été lus par Marie-Dominique Youssef du Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle (Cobiac) d'Aix-en-Provence (France). Textes écrits par le conteur Nestor Mabilia, revus et corrigés par la lectrice du jour qu'accompagnait à la guitare acoustique le griot Kaly Djatou sous les pas de danses de l'artiste peintre, Paul Mahema.

La première histoire s'intitule «L'église du feu» relatant l'histoire de Bikindou, riche exploitant agricole au village Kimpoko, neveu de Ta Pierre accusé à tort d'avoir «mangé» son oncle. Honni par toute la contrée, il est mort presque abandonné par tous, malgré les énormes services rendus à la phratrie.

Le drame de Ta Benoit qui, à l'âge de 16 ans, était obligé de quitter son

village et vivre en exil en République démocratique du Congo, a été la deuxième histoire lue. Contraint par la femme de son oncle d'avoir des relations intimes, d'où naîtra un enfant, l'infortuné Ta Benoit, expulsé du village dut vivre en Rdc où il eut six filles. Revenu au pays, plusieurs années plus tard, fit six garçons. Ironie du destin, les six filles de la Rdc et les six garçons du Congo Brazzaville, à ce jour ne se connaissent pas. Bikindou, est le père de Ma Thétée, mariée à feu Ta benoit, tous deux parents biologiques des frères Mabilia dont l'un des fils, Nestor, en racontant la trame destinale de ses parents fit verser des larmes.

La troisième histoire est le Pacte du diable avec le sacre du roi cobra dans la jungle équatoriale.

Selon Nestor Mabilia, ce projet en forme de tryptique sera joué partout

après sa mise en forme définitive avec les témoignages des anciens, recueillis à la source c'est-à-dire en pays Mikengué. Un ouvrage sera ensuite édité avec l'aide du Cobiac mais également un film vidéo en format DVD. Jacob Loemba, artiste comédien a lu l'histoire le Calvaire du train. Une histoire cocasse, mettant au centre, un passager atteint de la diarrhée qui indisposa tout le train avant une autre aussi loufoque intitulée: la 3e mamelle.

La soirée a été dédiée à Marie-Dominique Youssef, bibliothécaire qui, après trois mois de travail au Centre de ressources des arts de l'oralité et du conte, est rentrée à Marseille en France. La Provençale a promis revenir les prochaines années afin de continuer son œuvre entamée, à savoir: équiper et moderniser le Centre.

Hervé Brice Mampouya

DIABLES ROUGES

Claude Le Roy entame une campagne de détection en Europe

Le sélectionneur des Diables rouges boucle ce vendredi 7 août, le stage de détection des joueurs congolais évoluant en Europe qu'il a lancé le 5 août soit trois jours après l'échec des U-23 ans face au Nigeria.

Une vingtaine des joueurs sont intéressés par le premier test initié par Claude Le Roy pour une mission bien précise. Les joueurs qui vont taper dans l'œil du sélectionneur verront les portes de la sélection s'ouvrir en commençant par les Jeux africains de Brazzaville 2015 prévus du 4 au 19 septembre. Les moins âgés gagneront aussi leur place à la fois chez les juniors, olympiques et chez les seniors.

« L'un des objectifs de Claude Le Roy c'est également de faire adhérer aux jeunes congolais qui évoluent dans des championnats étrangers à jouer pour leur pays d'origine qu'est

le Congo au lieu d'attendre des hypothétiques sélections en équipes de France, de Belgique ou d'ailleurs », a souligné Emmanuel Kaba, le chargé des médias de la Fédération congo-



Claude Le Roy et les nouveaux joueurs pendant le stage (photo DR)

laise de football. Depuis son arrivée au Congo Claude Le Roy a réussi à convaincre quelques joueurs congolais longtemps hésitants et les bi-nationaux, à jouer pour leurs pays d'origine. Tour

à tour, Thievy Bifouma, Arnold Bouka-Moutou, Baudry Marvin, Dominique Malonga, Phitzgérald Mbaka pour ne citer que ceux-là ont adhéré au projet. Il n'a pas connu que de réussite dans

ce projet puisque Brice Samba et Christopher Maboulou, sont jusque-là insensibles à l'appel lancé par Claude Le Roy.

James Golden Eloué

FOOTBALL LOISIRS

Le M2NR organise un tournoi inter quartiers à Brazzaville

Dans le cadre des activités inscrites à son programme « Fraternité 2015 », le Mouvement national pour la nouvelle République (M2NR) a lancé le 4 août, à Bangongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, un tournoi de football regroupant les quarante-quatre équipes des quartiers des neuf arrondissements de Brazzaville.

Cette compétition, a dit le secrétaire général du M2NR, Christian Roger Okemba, se déroulera du 4 au 10 août dans les neuf arrondissements que compte Brazzaville. Le 11 août, a-t-il ajouté, on procédera à la remise des prix aux meilleures équipes, qui s'affronteront dans une seconde phase, pour déterminer la meilleure équipe de Brazzaville, a-t-il précisé.

En outre, Christian Roger Okemba a indiqué que ce tournoi de football se propose de magnifier et d'accompagner les onzièmes jeux africains qui débiteront à Brazzaville le 4 septembre prochain. « A partir de ce tournoi, on pourrait détecter les meilleurs joueurs qui feront la fierté de notre pays dans les années à venir », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

TRANSFERTS

Chris Malonga se relance à Laval

Sans club depuis son départ de Lausanne, Chris Malonga s'est engagé pour deux ans avec le Stade Lavallois, pensionnaire de Ligue 2. Le milieu offensif de 28 ans revient en France après des passages en Suisse et au Portugal.

Trois ans et demi après son dernier match avec l'AS Monaco (au Havre le 17 décembre 2011), Chris Malonga va retrouver la Ligue 2, que fréquentait alors le club de la Principauté. Le milieu offensif international de 28 ans s'est en effet engagé pour les deux prochaines saisons avec le Stade Lavallois. Présent dans le groupe lavallois depuis dimanche dernier, il a convaincu le staff de Denis Zanko.

Après une saison en demi-teinte à Lausanne (5 buts et 2 passes décisives en 26 matchs de 2^e division et une décevante 6^e place pour son équipe), le natif de Sens va ainsi pouvoir se relancer dans un championnat qu'il ne connaît pas si bien puisqu'il n'y a disputé que 8 matchs (avec l'ASM). Mais Malonga connaît tout de même le football français, puisqu'il totalise 85 matchs de Ligue 1 (pour 12 buts et 10 passes décisives), 7 matchs de Coupe de la Ligue (1 but) et 3 en Coupe de France (1 but). Pour Laval, c'est donc un recrutement intelligent, puisque les Tangos récupèrent gratuitement un élément d'expérience, qui totalise 7 matchs de Ligue Europa (1 but) et quelques 30 sélections avec le Congo.

Mais l'élément le plus important pour l'ancien Nancéien est peut-être dans la stabilité. Car depuis sa signature à Monaco, en août 2010, le gaucher a rarement posé ses affaires dans un vestiaire sur la durée : une première saison à Monaco, en Ligue 1, puis un prêt à Lausanne. Puis un départ vers Guimarães, où il signe pour un an. Puis un retour à Lausanne. Et enfin cette arrivée dans la Mayenne pour deux ans. L'occasion pour lui de se projeter et de se stabiliser, lui qui avait passé 6 ans à l'AS Nancy-Lorraine.

En toute humilité, on conseillerait à Denis Zanko d'utiliser Malonga en meneur de jeu, en concurrence avec Zeoula, pour qu'il exprime pleinement tout son potentiel technique. Trop souvent utilisé comme ailier, gauche bien entendu, Chris Malonga est surtout un milieu axial à la patte gauche savoureuse. Dès vendredi face à Nancy pour le compte de la 2^e journée de Ligue 2 ?

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

La musique congolaise à l'aune du Fespam

Quelques jours après la clôture de la 10^{ème} édition du Fespam, il m'a paru important de parler de la musique congolaise. Les musiciens des deux rives ont su relever le défi de la concurrence et défendre leur statut de tête de file de la musique africaine.

L'explosion de la rumba, pratiquée sur les bords du fleuve Congo depuis la fin des années 40, coïncide avec l'installation de l'industrie phonographique à Léopoldville, véritablement, la capitale de la musique congolaise moderne. En effet, à partir de cette époque, naissent, après Ngoma des frères Jérénomidis, en 48-49, les éditions Opika de Moussa Benathar, Loningisa de Papadimitriou et Cefa de Pelgrims, dont Bill Alexandre est le patron. Plus tard Dino Antonopoulos crée les Editions Esengo, sur les cendres d'Opika. Par un système judicieux de diffusion, ces différents éditeurs, Grecs et Belges, pour l'essentiel, réussissent à propager la musique congolaise à travers l'Afrique.

Pour ce faire, il n'est pas de pays, en Afrique, qui n'ait subi l'influence de la musique congolaise que l'on écou-

taient tard dans la nuit, grâce aux puissants émetteurs de Radio Léopoldville et de Radio Brazzaville, alors toutes les autres stations de radiodiffusion s'étaient tues. Par ces canaux, en plus du judicieux système de diffusion, évoqué plus haut, la musique congolaise a pu être largement diffusée au-delà de son aire de production.

La seconde moitié du 20^{ème} siècle est marquée par une remise en question de l'hégémonie musicale du Congo sur les autres pays du continent. Elle commence par le Cameroun, avec Eboa Lottin et son Muyengué ma nganda qui déboula, dans la scène musicale congolaise à la fin de la décennie 60. Preuve de cette influence extérieure grandissante, ce titre, comme Seyni de Laba Soseh, faisait partie du répertoire exécuté à L'Olympia par Rochereau et l'African Fiesta. Après cette première escarmouche, d'autres artistes prirent le relais, à l'instar de Francis Bebey, dont la chanson Kinshasa s'installa longtemps dans les charts au Congo et au Zaïre de l'époque. Le Gabon se mit dans la danse avec la ritournelle *Si tu ne m'aimes plus dis-moi la vérité* de Mack Joss. C'est surtout un autre gabonais, Pierre Akendengué, au mi-

lieu des années 70, qui cassa la baraque musicale congolaise avec son Africa Obota.

Mais, l'estocade la plus dangereuse vint avec l'escalade musicale des pays de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée Conakry, tête de proue de cette escalade avec son Bembeya Jazz, obtint la médaille d'argent au Festival panafricain d'Alger, devant les grands Bantous de la capitale, médaille de bronze. Depuis le milieu des années 70 du siècle dernier, Abidjan est désormais la place forte de la néo-musique africaine, comme le voulait le président Houphouët-Boigny.

La capitale ivoirienne a vu affluer une escouade de musiciens célèbres, parmi lesquels Manu Dibango et Maïga Boncana, chargés de prendre en main l'orchestre de la Radio télévision ivoirienne. Grâce à la dynamique mise en place par le président Houphouët, la musique ivoirienne a réussi à se mettre sur orbite. Aïcha Koné, Alpha Blondy, hier, à la suite de Pierre Amedé, François Lougah, Ernesto Djé Djé, aujourd'hui, les Magic System et autres D.J. ont permis à la musique ivoirienne de connaître une vogue exceptionnelle depuis plus de trois décennies. Le Sénégal et Youssou Ndour

ne sont pas en reste de cette escalade à l'assaut de la citadelle musicale congolaise. Toutes ces musiques, à quelques exceptions près, comme la musique nigérienne, qui renaît de ses cendres, après une longue période d'atonie, avec des artistes comme Martins, et P. Square, pour ne citer que les plus en vue, toutes les musiques africaines en vogue actuellement, naguère satellites, ont acquis leur légitimité sur l'échiquier musical mondial. Elles sont désormais sorties du giron musical congolais, quoique....

Il n'est pas superflu de signaler que les convulsions politiques au Pool Malebo ne sont pas étrangères à la perte d'influence de la musique congolaise en Afrique. Malgré tout, des Congolais comme Zao, Passi, Fredy Massamba, Ray Lema, dans un registre différent, perpétuent la présence de la musique congolaise dans le monde, en même temps que les Koffi, Fally, Tshala Muana, Barbara Kanam, Pierrette Adams, MJ.30, Roga Roga, Kevin Bouandé, Trésor Mvoula, etc. Une réflexion sur l'état de la musique congolaise, à l'aune de la prestation de nos musiciens au Fespam, est indispensable.

MFUMU